



Garantie Financière Entreprise de Services à la Personne

Développer votre activité en proposant l'AVIM à vos Clients

Bénéficiez de la garantie financière pour l'Avance Immédiate du Crédit d'Impôt (AVIM)

"Atradius, 2ème assureur-crédit mondial et leader européen privé de la caution, se positionne comme un partenaire privilégié des entreprises de services à la personne et vous propose la mise en place de sa garantie financière dans le cadre du dispositif de l'Avance Immédiate du Crédit d'Impôt (AvIm).

Notre solution répond à l'obligation légale faite aux acteurs du secteur de fournir une garantie financière aux URSSAF pour proposer l'AvIm à leurs clients, conformément à l'article L133-8-5 du Code de la Sécurité Sociale.

Atradius bénéficie d'une expérience reconnue dans le domaine du cautionnement et garantit de nombreux secteurs d'activité ainsi que des entreprises de toutes tailles, afin d'accompagner et de sécuriser leur développement."

Frédéric Ramon
Responsable des Ventes
Atradius Surety France

N° 1

Atradius Surety, un
leader à vos côtés

+100 000

cautions émises/an

10 000

client en France



La garantie financière pour l'Avance Immédiate du Crédit d'Impôt

Il s'agit d'une garantie financière nécessaire à l'agrément des entreprises ayant des activités de service à la personne soumises à agrément en application de l'article L 7232-1 du Code du travail.

Ainsi, toute entreprise du secteur du service à la personne proposant l'avance immédiate du Crédit d'Impôt doit disposer d'une garantie financière émise au bénéfice des URSSAF. Cette garantie est destinée à assurer, le remboursement à l'URSSAF des sommes indument versées dans le cadre de l'AvIm.

Cette garantie financière est encadrée par les dispositions de l'article D133-22 du Code de la Sécurité Sociale. Ledit article prévoit notamment que cette garantie soit émise par toute entreprise éligible dont les prestations déclarées au titre de l'année civile en cours dans le dispositif mentionné à l'article L. 133-8-4 sont supérieures ou égales à 200 000 euros toutes taxes comprises, ou à 0 euros si l'entreprise est utilisatrice de la fonctionnalité Acompte.

Le montant fixe de la garantie est calculé sur la base du montant annuel des prestations déclarées :

- 15 000 € pour un montant déclaré inférieur à 500 000 € ;
- 20 000 € pour un montant déclaré supérieur ou égal à 500 000 € et inférieur à 1 000 000 € ;
- 50 000 € pour un montant déclaré supérieur ou égal à 1 000 000 € et inférieur à 5 000 000 € ;
- 150 000 € pour un montant déclaré supérieur ou égal à 5 000 000 € et inférieur à 20 000 000 € ;
- 300 000 € pour un montant déclaré supérieur ou égal à 20 000 000 € et inférieur à 40 000 000 € ;
- 600 000 € pour un montant déclaré supérieur ou égal à 40 000 000 € et inférieur à 100 000 000 € ;
- 1 200 000 € pour un montant déclaré supérieur ou égal à 100 000 000 €.

Quelles sont les étapes de la mise en place de la garantie ?

- Vérification de la conformité de la demande dans le cadre du dispositif.
- Etude des éléments comptables et extra-comptable de votre société.
- Formalisation d'une proposition personnalisée.
- Emission de la garantie pour vous conformer à la réglementation en vigueur.

Atradius, Un garant de référence

Leader européen privé de la Caution depuis plus de 100 ans, Atradius Surety propose une large gamme de garanties financières et émet plus de 100 000 actes de caution par an, au bénéfice de ses 10000 clients. Le montant des engagements autorisés dépasse pour l'ensemble les 10 milliards d'euros.

Au travers de nos solutions adaptées, ainsi que de nos plateformes juridique, commerciale et informatique, Atradius vous accompagnera dans la mise en place de vos obligations légales et financières indispensables au bon développement de votre activité.

Être cautionné par Atradius, c'est un gage de sérénité pour vous et vos partenaires.

Les PLUS du service Atradius

- Atradius vous offre l'assistance d'un service de juristes dédié, qui vous conseille dans la mise en œuvre de cette garantie légale.
- Votre chargé d'affaires et un conseiller veilleront aux formalités de mise en place, de suivi et de renouvellement de votre garantie à son terme.

Notre équipe commerciale est à votre service, n'hésitez pas à nous contacter au : **01 41 05 84 08** ou par mail : commercialcaution@atradius.com

Suivez Atradius sur les médias sociaux

[youtube.com/user/atradiusFR](https://www.youtube.com/user/atradiusFR)
[linkedin.com/company/atradius-france](https://www.linkedin.com/company/atradius-france)

Copyright © Atradius N.V. 2026

Clause de non-responsabilité : Cette publication est fournie à titre informatif uniquement et ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, un conseil juridique ou une recommandation concernant des transactions, des investissements ou des stratégies particulières à l'intention des lecteurs. Les lecteurs doivent prendre leurs propres décisions, commerciales ou autres, concernant les informations fournies. Bien que nous ayons tout mis en œuvre pour nous assurer que les informations contenues dans cette publication proviennent de sources fiables, Atradius n'est pas responsable des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus à partir de l'utilisation de ces informations. Toutes les informations contenues dans cette publication sont fournies « telles quelles », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ou des résultats obtenus à partir de leur utilisation, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. En aucun cas, Atradius, ses sociétés ou partenariats affiliés, ou leurs partenaires, agents ou employés, ne pourront être tenus responsables envers vous ou toute autre personne autre pour toute décision prise ou action entreprise sur la base des informations contenues dans cette publication, ou pour toute perte d'opportunité, perte de profit, perte de production, perte d'activité ou pertes indirectes, dommages spéciaux ou similaires de quelque nature que ce soit, même si la possibilité de telles pertes ou dommages a été signalée.

Atradius

159, rue Anatole France
CS50118
92596 Levallois Perret Cedex
Tel : +33 (1) 41 05 84 84

info.fr@atradius.com
www.atradius.com